ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 21 JUIN 1981

1re CIRCONSCRIPTION DE LA SEINE-SAINT-DENIS

Epinay - Ile-Saint-Denis - Pierrefitte - Saint-Ouen - Villetaneuse

LE 21 JUIN, CONFIRMEZ L'ÉLAN DE LA MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE EN VOTANT POUR LE CANDIDAT DE LA GAUCHE



Gilbert BONNEMAISON

Maire d'Epinay-sur-Seine, Conseiller Général
Président du Groupe Socialiste au Conseil Régional



Pierre MACHON

Remplaçant
Maire-Adjoint de Pierrefitte
du C.E.S. de Villetaneuse
Directeur adjoint

Le Parti Communiste — représenté par sa candidate Paulette FOST, le Mouvement des Radicaux de Gauche, et le Parti Socialiste Unifié représenté par Maurice LOMBARD — appellent toutes les électrices et les électeurs qui leur ont fait confiance le 14 juin à reporter leurs suffrages sur le nom de :

Gilbert BONNEMAISON

Candidat Socialiste pour la Majorité de la France

Vu, le candidat

Les Fédérations socialiste et communiste de la Seine-Saint-Denis se sont rencontrées le 15 juin 1981 au siège de la Fédération Socialiste.

Elles ont enregistré avec satisfaction, au lendemain du premier tour des élections législatives, la confirmation du succès de la gauche aux élections présidentielles. En effet, dans le département, la progression des forces de gauche, et singulièrement du Parti Socialiste, ainsi que l'élection de Maurice NILES et Jack RALITE, députés de la nouvelle majorité de gauche, ont très largement contribué à ce résultat.

Partout, la droite recule. Dans notre département, où sa politique de désindustrialisation, de chômage et de misère se traduit de façon castastrophique, les travailleurs ont infligé à la droite une nouvelle et cuisante défaite.

Il apparaît dès à présent que la majorité présidentielle disposera à l'Assemblée Nationale d'une majorité de gauche permettant la mise en œuvre des mesures économiques et sociales que chacun attend.

En Seine-Saint-Denis, elle doit détenir le 21 juin la totalité des sièges.

Il reste cependant à confirmer et à amplifier au second tour la dynamique exprimée le 14 juin. Il est nécessaire que se dégage une volonté de rassemblement populaire, sur des bases politiques claires et durables.

Les Fédérations socialiste et communiste de la Seine-Saint-Denis se réjouissent des accords nationaux des 4 et 15 juin et appellent les électrices et les électeurs à voter massivement le 21 juin, dans l'intérêt du pays, pour les candidats de gauche placés en tête par le suffrage universel : François ASENSI, Claude BARTOLONE, Gilbert BONNEMAISON, Jacques MAHEAS, Véronique NEIERTZ, Louis ODRU, Pierre ZARKA.

Ainsi seront créées les meilleures conditions qui permettront la constitution d'une majorité cohérente et durable décidée à tout mettre en œuvre pour participer à l'application de la politique nouvelle qu'ont choisie les Françaises et les Français en élisant François MITTERRAND à la Présidence de la République.

Pantin, le 15 juin 1981.

Imp. Barbou - 845.80.88